

INVITATION

Venez assister à la conférence au salon Biogaz Europe,
le mercredi 30 janvier de 10 h à 10 h 20 :

- « **Biogaz en Bretagne : de la production à son usage mobilité** »
- **André Crocq, Région Bretagne** - Conseiller régional délégué à la transition énergétique
- **Gilles Petitjean, ADEME** - Directeur Régional



Le 30/01 de 10:00 - 10:20 Salle : Salle de Conférence, Hall 8, Parc des Expositions de Rennes
Evènement : Salon Biogaz Europe

Biogaz en Bretagne : de la production à son usage mobilité

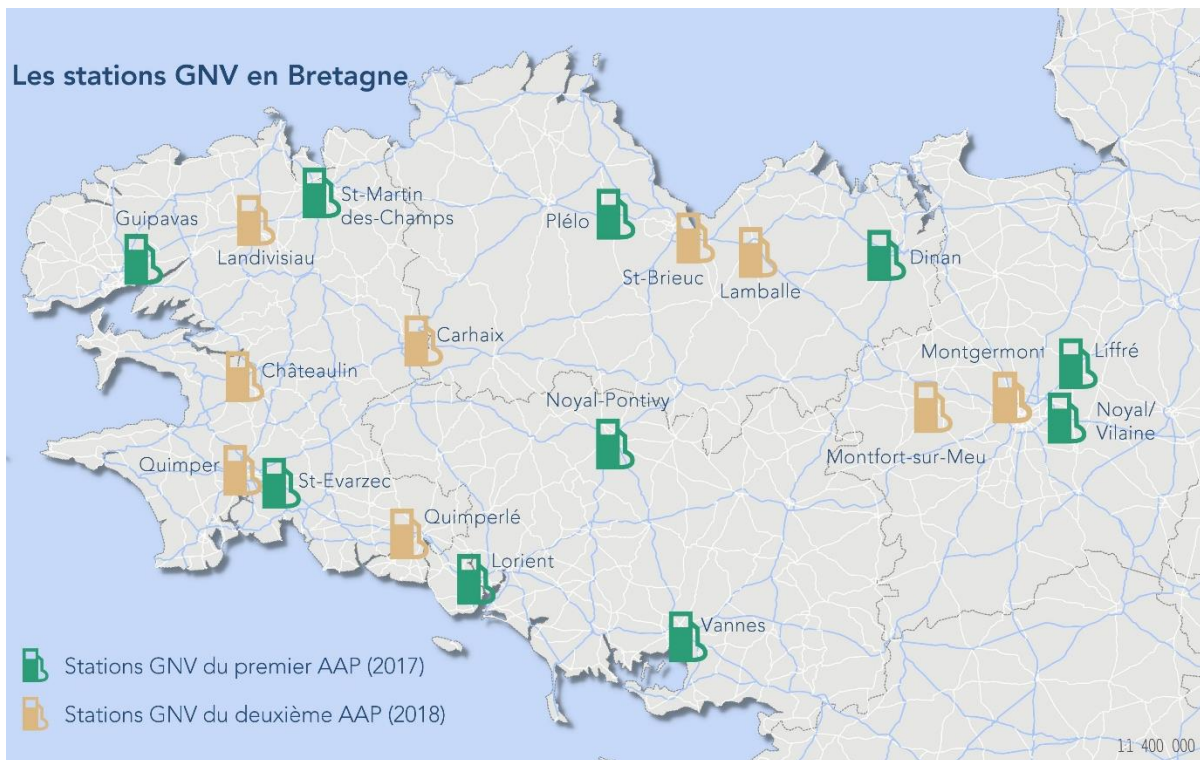
2019 sera l'année charnière pour le GNV, Gaz Naturel pour Véhicules, en Bretagne. En 2017 et en 2018, les syndicats départementaux d'énergie bretons - via leurs sociétés d'économie mixte - ont été lauréats d'appels à projets nationaux pour la mise en place d'un réseau de stations d'avitaillement GNV et pour le soutien à l'achat par les transporteurs de camions.

Suite à la mise en service d'une première station à Vannes, le projet, soutenu par un important collectif d'acteurs incluant la Région Bretagne, les syndicats d'énergies bretons, les acteurs du transport, du gaz, les acteurs économiques et de l'innovation*, **entrera cette année dans la phase opérationnelle de construction et de mise en service d'une nouvelle série de stations.**

Les Syndicats Départementaux d'Énergie opéreront via leurs quatre sociétés d'économie mixte, à dimension départementale, réunies pour ce projet sous une seule structure juridique : Bretagne Mobilité GNV sas.

Un premier appel d'offres a été lancé, il y a quelques semaines afin de désigner une maîtrise d'œuvre sur les stations situées en Finistère, en Côtes d'Armor et en Ille-et-Vilaine (15 stations GNV au total). La construction et l'exploitation des stations feront, par la suite, l'objet de marchés dédiés. Le but poursuivi : proposer aux constructeurs et aux fournisseurs un marché attractif de plusieurs stations conçues de manière similaire. Parallèlement, les deux stations prévues dans le Morbihan, à Lorient et Pontivy, sont en cours d'étude ; un marché sera lancé en 2019 pour leur construction.

Ce programme de maillage régional est soutenu par l'ADEME et le Commissariat Général à l'Investissement, qui ont accordé en 2018 une aide de plus de 3 millions d'euros pour soutenir l'achat de véhicules roulant au GNV.



Même si le transport lourd reste la cible principale du réseau de stations GNV, implantées dans des zones d'activité à fort potentiel et avec une capacité d'avitaillement de plusieurs poids lourds, bus ou autocar par heure, les véhicules utilitaires et légers (VUL) pourront aisément s'avitailer en GNV auprès des stations régionales, grâce au paiement par carte bancaire dont seront équipées les stations.

Une dynamique régionale est engagée en faveur du BioGNV, version renouvelable du GNV, produit par méthanisation d'effluents, de coproduits de l'agriculture et de déchets. **La Bretagne, grâce à des gisements de biomasse importants, dispose d'un fort potentiel de réduction de sa dépendance énergétique en produisant localement ce carburant d'origine renouvelable pour le transport.**

Le Plan Biogaz lancé en 2007 par l'ADEME et le Conseil régional, mis en œuvre par l'association AILE, a permis d'accélérer le développement de la filière méthanisation. Les acteurs du monde agricole (GIEE des méthaniseurs bretons, la chambre d'agriculture de Bretagne, les coopératives), les collectivités locales, des développeurs privés se mobilisent pour déployer des unités de méthanisation sur l'ensemble du territoire breton.

L'engagement des SDE à travers leurs Sociétés d'Economie Mixte (SEM) dans le domaine du GNV s'associe à leur engagement pour le développement de la méthanisation dans les territoires, avec **l'objectif** de permettre à tous les méthaniseurs bretons d'avoir accès à l'injection, directement sur le réseau ou par portage, afin **de mettre en place un nouvel écosystème de production et d'utilisation de carburant vert.**

L'enjeu est de créer un maillage cohérent de stations permettant aux véhicules alimentés en GNV de se déplacer facilement partout en Bretagne, tout en assurant une valorisation du biométhane produit localement : cette collaboration entre les acteurs au niveau régional ouvre aussi la réflexion, pour 2019, sur la possible mise en place d'un label régional, garantissant la filière et l'origine du biométhane produit en Bretagne.

Cette action en faveur d'une mobilité alternative au fossile constitue un axe fort du futur Pacte Biogazier Breton piloté par l'Etat et la Région dans le cadre des travaux de la Conférence Bretonne de la Transition Energétique.

GNV et BioGNV ?

Le Gaz Naturel pour Véhicules, est un carburant alternatif au diesel, compétitif et durable, pour la transition énergétique du transport de marchandises et de personnes.

Le GNV est une technologie mature. Elle permet de réduire drastiquement les émissions de particules fines, d'oxydes d'azote et de produire localement un carburant renouvelable issu de la méthanisation.

Les différents tests menés ces dernières années ont permis de montrer que l'utilisation du GNV permet des réductions importantes :

- de 30 à 70% en moins d'émissions d'oxydes d'azote (NOx),
- de 90% de particules fines,
- des réductions d'émissions de CO2 de l'ordre de 10%, pouvant monter à 75% avec l'utilisation de BioGNV, c'est-à-dire de GNV issu du biométhane.

Chiffres clés de la méthanisation en Bretagne : état des lieux au 01/01/2019

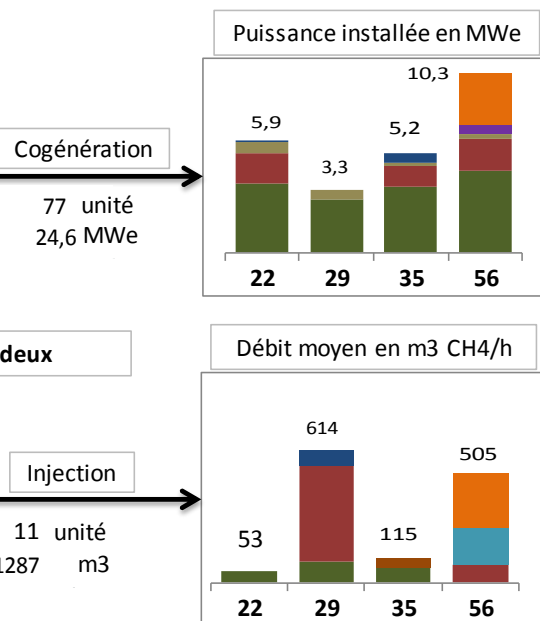
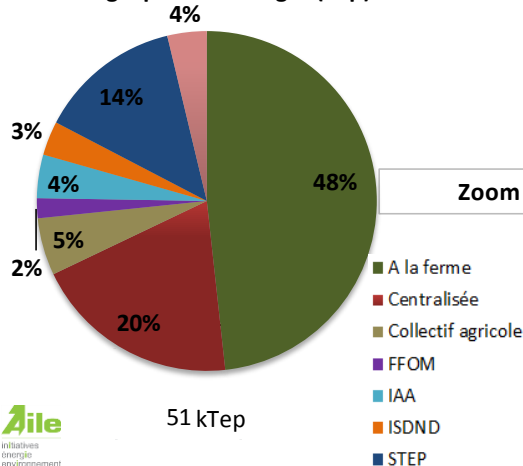
Nombre d'unités par département et leur typologie

	A la ferme	Centralisée	Collectif agricole	FFOM	IAA	Industrie autre	ISDND	STEP	Total
22	20	1	2	-	-	-	-	2	25
29	18	2	1	-	1	-	-	1	23
35	20	1	2	-	2	-	-	3	28
56	14	1	1	1	1	1	2	-	21
Total	72	5	6	1	4	1	2	6	97

Bilan énergie en fonction des

Nombre d'unités avec double valorisation : 2

Energie primaire biogaz (Tep)



** Le collectif d'acteurs rassemble l'Ademe Bretagne, la Région Bretagne, les syndicats d'énergies bretons (SDEF, SDE 22, SDE 35, Morbihan Energies, PEBreizh Pôle Energie Bretagne), les acteurs du transport (FNTR Fédération Nationale des Transports Routiers, FNTV Fédération Nationale des Transports de Voyageurs), du gaz (GRDF, GRTGaz), les acteurs économiques et de l'innovation (Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine, CCI Innovation, Créativ, le cluster Bretagne Supply Chain) et l'association AILE.*

CONTACTS

Chiara ZANASI
Pôle Energie Bretagne
czanasi@pebreizh.fr

Armelle DAMIANO
AILE
armelle.damiano@aile.asso.fr

Pour aller plus loin

www.biogbv.bzh

<https://www.aile.asso.fr/index.php/biogaz/plan-biogaz>